

# INFO « PHYTO »

## COMMUNES DU SAGE BAS-LEON



Mai 2016 / n°1



### AGENDA

- **Nouveaux essais de végétalisation** : si vous êtes intéressés, n'oubliez pas de nous renvoyer la fiche de renseignement **pour le 3 juin**. Fiche envoyée en mairie par courrier.

### INFO+

#### Le programme d'actions 2016

#### Suivi

- Diagnostics sur les 27 nouvelles communes
- Evaluations annuelles sur les 31 autres (automne)

#### Expérimentation

- Mise en place de nouvelles zones tests de végétalisation
- Suivi des zones tests déjà en place

#### Communication

- Documents divers
- Messages dans les bulletins communaux

#### Sensibilisation du public

- Jardin ouvert
- Animations pédagogiques auprès du jeune public

### PHOTO DU MOIS



Gazon synthétique en inter-tombe (Lannilis)

### Vous avez dit SAGE ?

Le SAGE est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux porté par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, basé à Kernilis, et mis en œuvre sur 58 communes du territoire. L'objectif du SAGE est d'atteindre le bon état des masses d'eau dans les meilleurs délais.

Un certain nombre d'actions vont aujourd'hui être mutualisées à cette échelle, notamment sur le volet « pesticides non agricoles ». Ainsi, le travail effectué jusqu'ici au niveau des bassins versants de l'Aber Wrac'h, de l'Aber Benoît et du Quillimadec va être élargi aux communes du Pays d'Iroise, ainsi qu'aux communes limitrophes des territoires voisins.

Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé sur ces communes afin de faire le point sur leurs pratiques d'entretien. Ces communes seront progressivement intégrées dans les actions et pourront ainsi bénéficier des expériences acquises sur le reste du territoire et des savoir-faire développés en matière d'entretien sans pesticides...

### Aménagements dans les cimetières : des résultats !

Plus de trente communes et près de 60 personnes ont répondu à l'invitation du Syndicat du Bas-Léon à participer à un « rallye phyto ». L'objectif de ces rencontres ? Partager les savoir-faire et les expériences de trois communes en matière d'aménagements de cimetières afin de tendre vers le « zéro phyto ».

La tendance actuelle :

- Imperméabilisation des allées principales
- Suppression des espaces sablés/gravillonnés peu ou pas utilisés par enherbement
- Réduction de certaines allées trop larges



Pour les inter-tombes, plusieurs solutions existent avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients :

- Végétalisation par vivaces (plus intéressant que le sedum)
- Imperméabilisation par dalle béton
- Pose de bandes de gazon synthétique
- Pose de gazon de placage en rouleau
- Mise en place d'un règlement intérieur imposant aux familles l'entretien des inter-tombes

Vous pouvez retrouver le détail des aménagements observés dans le compte-rendu qui a été envoyé par courrier en mairie. Si vous le souhaitez, une version informatique peut vous être envoyée sur simple demande.